



Nouméa, le 21 OCT. 2013

## PROVINCE SUD

## DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des Pollutions et des Risques

Monsieur Jacques FOURMY

BP 3718

98846 NOUMEA CEDEX

Référence : CC/PB/ N° 654 /2013/DPR  
 Objet : V/Courrier réf. 2013-22896/DENV  
 STEP Les Tamarins - Bilan 24 heures

## BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations																																	
Monsieur le Directeur,		-																																	
Comme suite à votre correspondance citée en objet,																																			
Je vous prie de trouver ci-joint la Déclaration de mise en service, ainsi que le Rapport d'Analyses au titre de l'exercice 2013 établis par la Calédonienne des Eaux en charge des prestations d'entretien et d'exploitation de l'installation d'épuration des eaux usées de la Station d'Epuration de notre Résidence « Les Tamarins » située à PAITA	2																																		
Notre Responsable de secteur, est à votre disposition pour toute information complémentaire.		<table border="1"> <tr> <td>PROVINCE SUD Direction de l'Environnement</td> <td>ARRIVÉE LE</td> <td>25 OCT. 2013</td> </tr> <tr> <td></td> <td>N°</td> <td>34089</td> </tr> <tr> <td>AFFECTÉ</td> <td>Dir</td> <td>CM juré.</td> <td>CM EDT</td> <td>CM cyné.</td> <td>SAF</td> <td>SPPR</td> <td>SCB</td> <td>SAPA</td> </tr> <tr> <td>COPIE</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>OBSERVATIONS</td> <td colspan="8"><i>89110P → B51. 2500, NC</i></td> </tr> </table>	PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE	25 OCT. 2013		N°	34089	AFFECTÉ	Dir	CM juré.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA	COPIE									OBSERVATIONS	<i>89110P → B51. 2500, NC</i>							
PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE	25 OCT. 2013																																	
	N°	34089																																	
AFFECTÉ	Dir	CM juré.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA																											
COPIE																																			
OBSERVATIONS	<i>89110P → B51. 2500, NC</i>																																		

Le Directeur  
de la Proximité et du Réseau

certifiée ISO 9001



**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
Service de la Prévention des Pollutions et  
des Risques  
Bureau de l'environnement industriel  
BP 3718  
98846 NOUMEA CEDEX

A l'attention de Monsieur le Directeur de l'Environnement

Nouméa, le 11 septembre 2013

**Nos Réf. : CDE.PA/062/2013**

**V.Réf. : -**

**Objet :** Déclaration de mise en service de la station d'épuration des TAMARINS de Païta.

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article 415-7 du code de l'environnement, nous vous informons que la station d'épuration des TAMARINS située sur la commune de Païta a été mise en service.

La Calédonienne des Eaux a signé un contrat de prestations de services avec la SIC pour l'exploitation de cette station avec un démarrage au 01/01/2010.

Cette installation est classée dans la rubrique 2753 de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et correspond à un ouvrage de traitement des eaux usées de types biodisques d'une capacité de 150 équivalents habitants.

Les contacts des personnes intervenant directement dans la gestion de ce contrat sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom	Fonction	Contact	
	Responsable Agence Territoriale Centre		
	Electromécanicien		

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

**LE RESPONSABLE DE L'AGENCE  
TERRITORIALE CENTRE :**

Siège social : 13, rue Edmond Harbulot - PK 6 - BP 812 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie - Tél : 41.37.37 / Urgences : 41.37.38 - Télécopieur : 43.81.28



Mét : cde@cde.nc - S.A.S. au capital de 510 535 000 F CFP - RC B 213652 - RIDET 213652 002

Banque BNC : 14889 00001 10098001000 51 - C.G.P. : 14158 01022 0050647B051 88 - B.C.I. : 17499 00010 11307702011 06

Imprimé par :

## LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

### RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	<b>PS STEP RES.LES TAMARINS</b>	Echantillon prélevé par	<b>Préleveur automatique</b>
N° d'enregistrement	<b>1304614</b>	Date de prélèvement	<b>3/09/13</b>
Nature du prélèvement	<b>EAU USEE</b>	Date d'arrivée au laboratoire	<b>3/09/13</b>
Lieu du prélèvement	<b>STEP Tamarins</b>	Date début d'analyse	<b>3/09/13</b>
		Date de validation	<b>11/09/13</b>

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
--	---------------------	-----------------	-----------------------------

#### PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

pH.....	7,26		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	19,8	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			

#### PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	14	mg/l en O <sub>2</sub>	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	29	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	70	mg/l en O <sub>2</sub>	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

#### COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

---

---

Nouméa, le 11 Septembre 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a